



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carte nationale d'identité

Question écrite n° 106878

Texte de la question

Mme Marie-Louise Fort attire l'attention de M. le Premier ministre sur la création de la carte nationale d'identité électronique. Suite au décret 2007-240 du 22 février 2007 qui a créé l'Agence nationale des titres sécurisés, le décret 2007-255 du 27 février 2007 a prévu la création d'une carte nationale d'identité électronique. Alors que celle-ci devait faire l'objet d'un projet de loi déposé au Parlement au premier semestre 2008 et son déploiement devait avoir lieu en janvier 2009, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer la date à laquelle ce projet de loi sera déposé et quand le déploiement aura lieu.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Louise Fort](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106878

Rubrique : Papiers d'identité

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 avril 2011, page 4092

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)